

Chère cliente, cher client,

L'équipe Interbat® est ravie de vous présenter son nouveau catalogue «L'essentiel luminaire et habitat», dont le but est de vous proposer des produits qui sublimeront vos conceptions.

En 2020, nous avions créé un catalogue luminaire. Fort de vos retours durant ces cinq années, nous avons sélectionné des produits encore plus pertinents. C'est pourquoi nous avons renouvelé notre collection et ajouté une gamme ameublement. Ainsi, ce catalogue vous sera utile pour l'aménagement global de la maison.

Toute l'équipe et ses agents se tiennent à votre disposition pour vous satisfaire.

Bonnes et nombreuses affaires à toutes et à tous.

L'équipe Interbat®



NOS PRODUITS

Avec un large choix de produits et de références, nous avons sélectionné pour vous les meilleurs de nos produits, afin de vous simplifier vos actions de vente. L'ensemble de ces produits correspond aux demandes du marché actuel. Cette sélection vous permettra également de répondre aux recherches spécifiques de vos clients.

LIVRAISON

Afin de vous apporter toujours plus de service et de gagner en réactivité, toutes les références de ce catalogue sont stockés dans nos locaux en touraine. Ainsi, nous assurons une livraison **sous 48/72 heures ouvrables** (sous réserve de rupture de stock).

SERVICE COMMERCIAL

Vous souhaitez avoir plus d'information ou connaître vos conditions d'achat ? Notre équipe commercial est à votre disposition du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 02 47 45 16 45

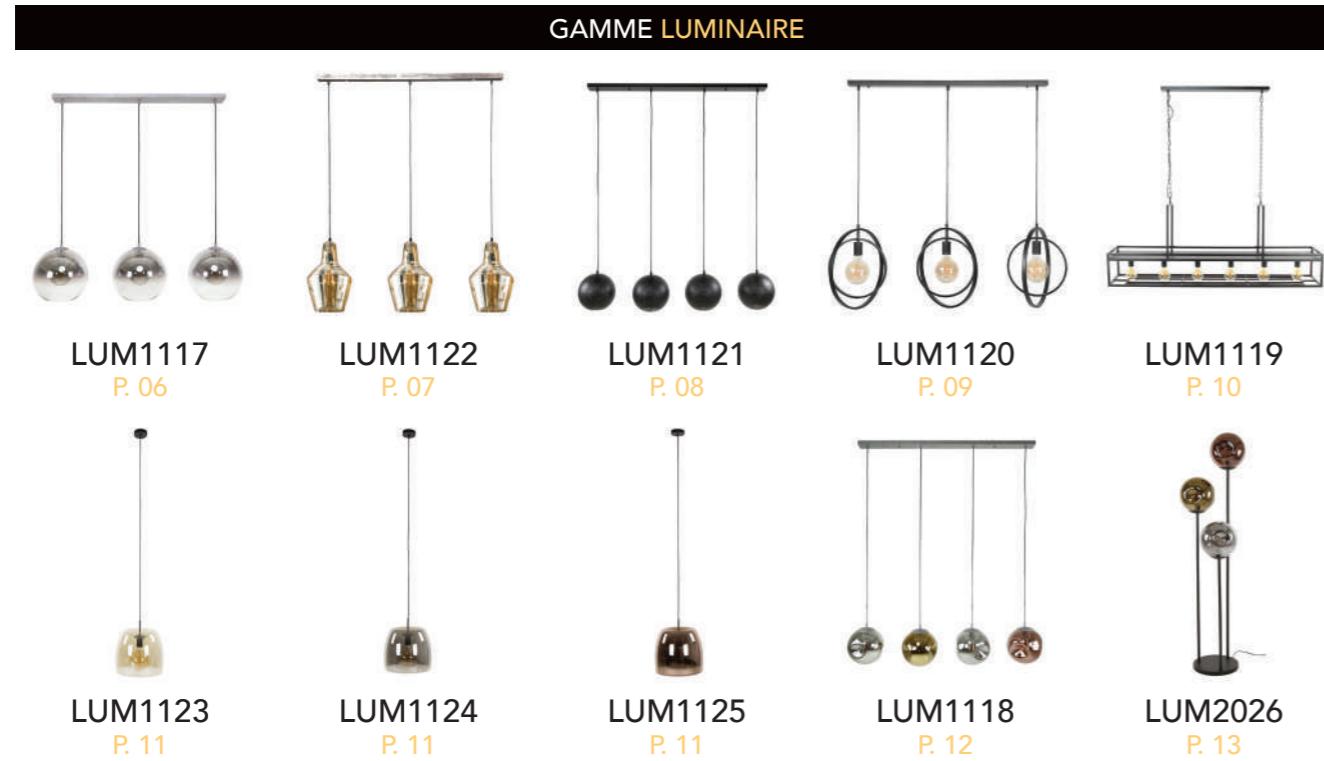
Mail : gescom@interbat.fr

SERVICE APRÈS-VENTE

Notre équipe est à votre disposition du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 02 47 45 15 24

Mail : sav@interbat.fr





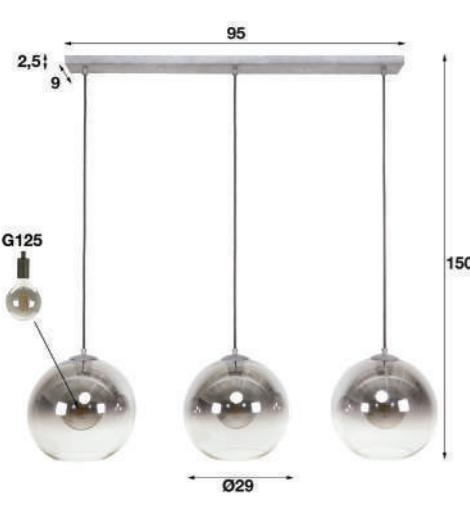
LUM1117



Description Suspension 3 Globes

- Structure en métal vieil argent
- Abat-jour en verre fumé avec dégradé
- Interrupteur mural
- Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1016
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM1117



LUM1122

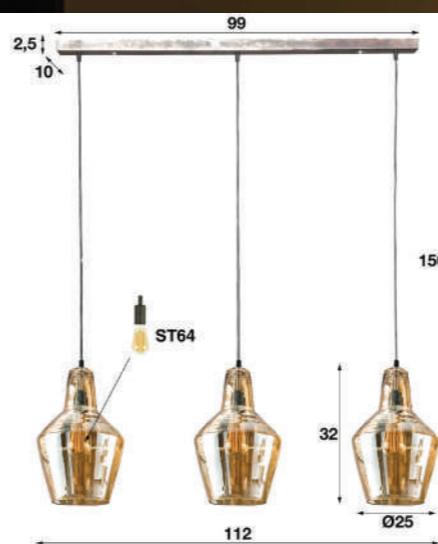


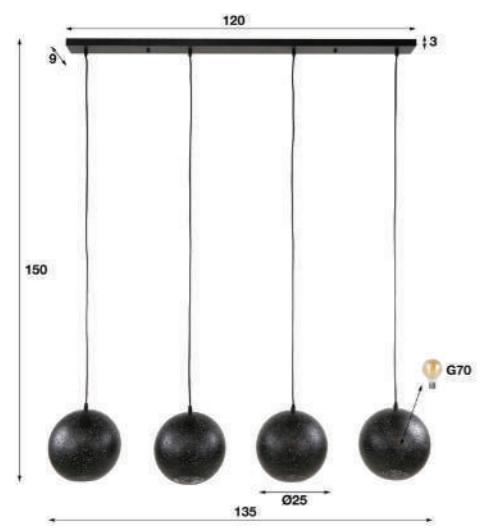
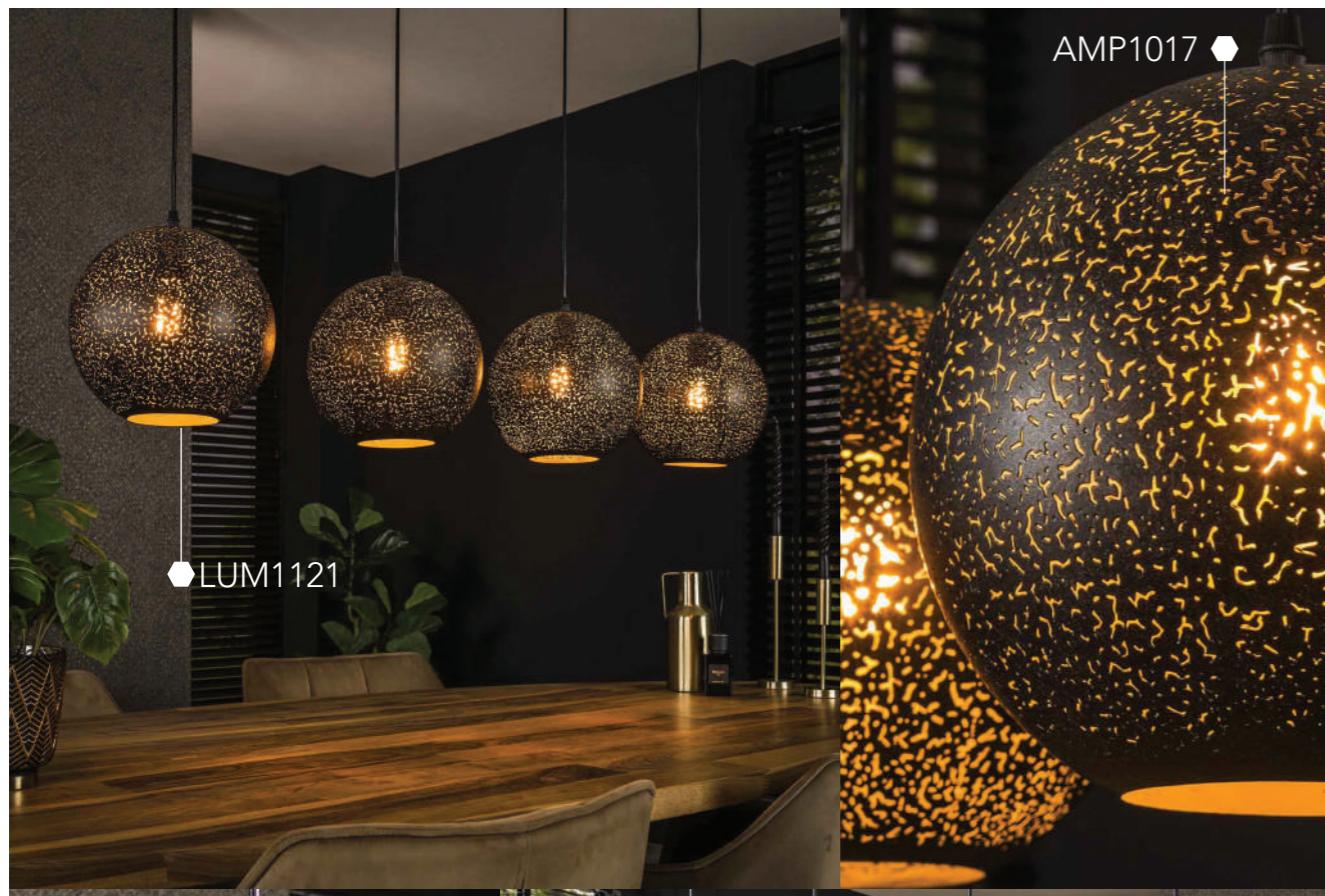
AMP1014

Description Suspension 3 Cônes

- Structure en nickel mat
- Abat-jour en verre ambré
- Interrupteur mural
- Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1014
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM1122

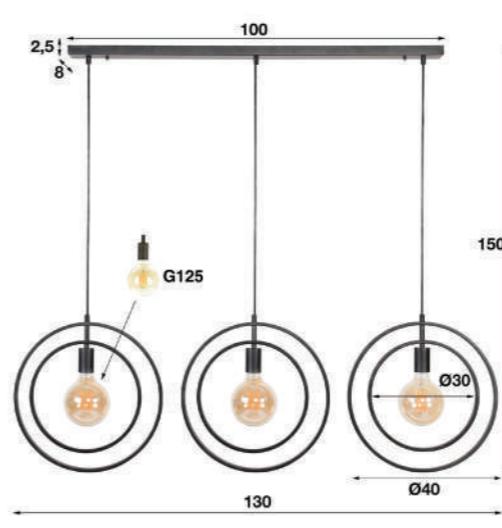




Description Suspension 4 Globes

- Structure en métal noir
- Abat-jour en métal noir ajouré
- Interrupteur mural
- Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1017
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM1121 | Commande à l'unité

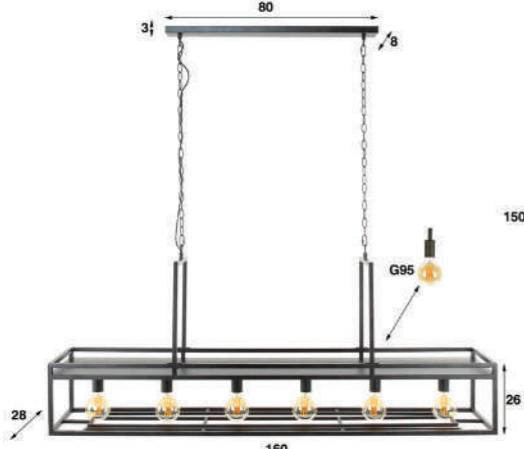


Description Suspension 3 Doubles Cercles

- Structure et abat-jour en métal finition charbon
- Abat-jour grand cercle fixe, cercle intérieur rotatif
- Interrupteur mural
- Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1016
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM1120 | Commande à l'unité

Luminaire | Suspensions



Description Suspension Rectangulaire Ba

- Structure en métal charbon
 - Encadrement en métal charbon
 - Interrupteur mural
 - Possibilité de suspendre des verres en-dessous
 - Possibilité de poser des objets par-dessus
 - Nous vous recommandons l'ampoule AMP101
 - Certification Européenne
 - Garantie 2 ans

Réf. LUM1119 |  Commande à l'unité

Luminaire | Suspensions



Description Suspension Cloche Unitaire

- Structure en métal noir
 - Abat-jour en verre ambré, fumé ou cuivré
 - Interrupteur mural
 - Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
 - Nous vous recommandons l'ampoule AMP1018
 - Certification Européenne
 - Garantie 2 ans

Réf. LUM1123

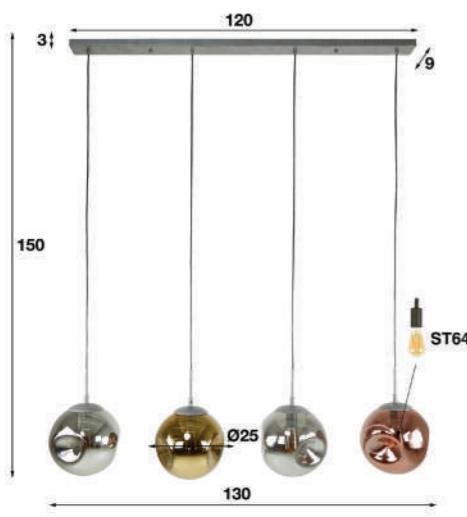


Réf. LUM1124



Commande à l'unité

Luminaire | Suspensions



Description Suspension 4 Globes Colorés

- Structure en métal vieil argent
- Abat-jour en verre or, cuivre et chromé
- Interrupteur mural
- Lampes réglables individuellement jusqu'à 150cm
- Abat-jour amovible pour changer l'ampoule
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1014
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM1118 Commande à l'unité

Luminaire | Lampadaires



Description Lampadaire 3 Globes Colorés

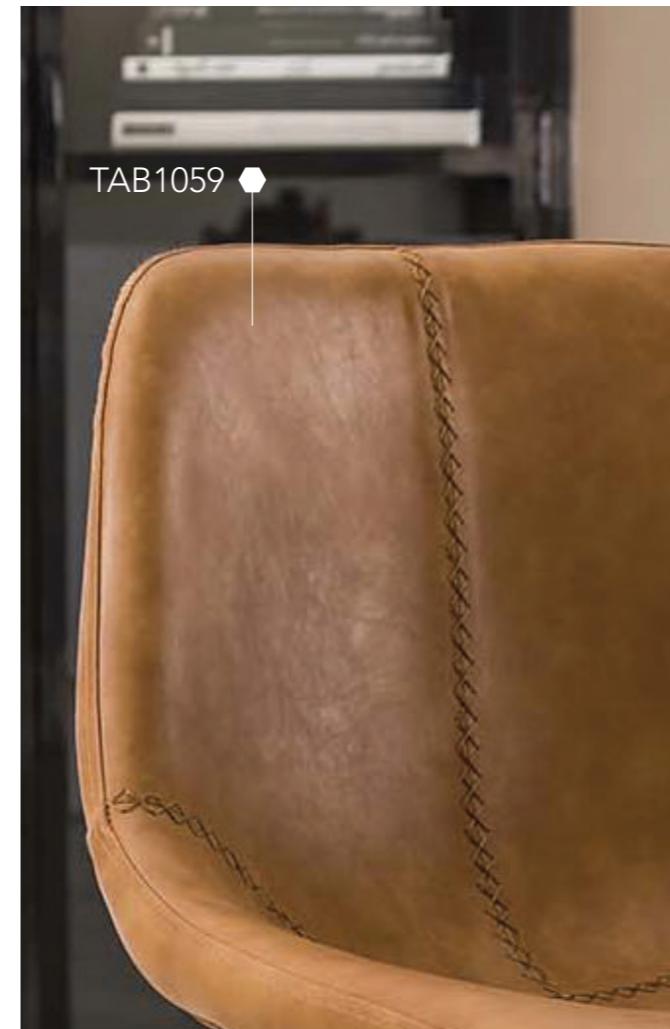
- Structure en métal vieil argent
- Abat-jour en verre or, cuivre et chromé
- Abat-jour amovible pour changer l'ampoule
- Nous vous recommandons l'ampoule AMP1014
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Réf. LUM2026 Commande à l'unité

Habitat | Collection Zag



Habitat | Collection Zag



Description Collection Zag

- Structure en métal noir
- PU imitation cuir
- Assise confort
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Références Tabourets | Commande par 4 / 3 / 2

Réf. TAB1058 Noir

Réf. TAB1059 Brun



Habitat | Collection Côtelée



Habitat | Collection Côtelée



Description Collection Côtelée

- Structure en métal noir
- Velours côtelé (100% polyester)
- Assise confort
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans



Références Tabourets | Commande par paire

- Réf. TAB1036 Taupe
Réf. TAB1037 Ivoire



Références Chaises | Commande par quatre

- Réf. TAB1038 Taupe
Réf. TAB1039 Ivoire

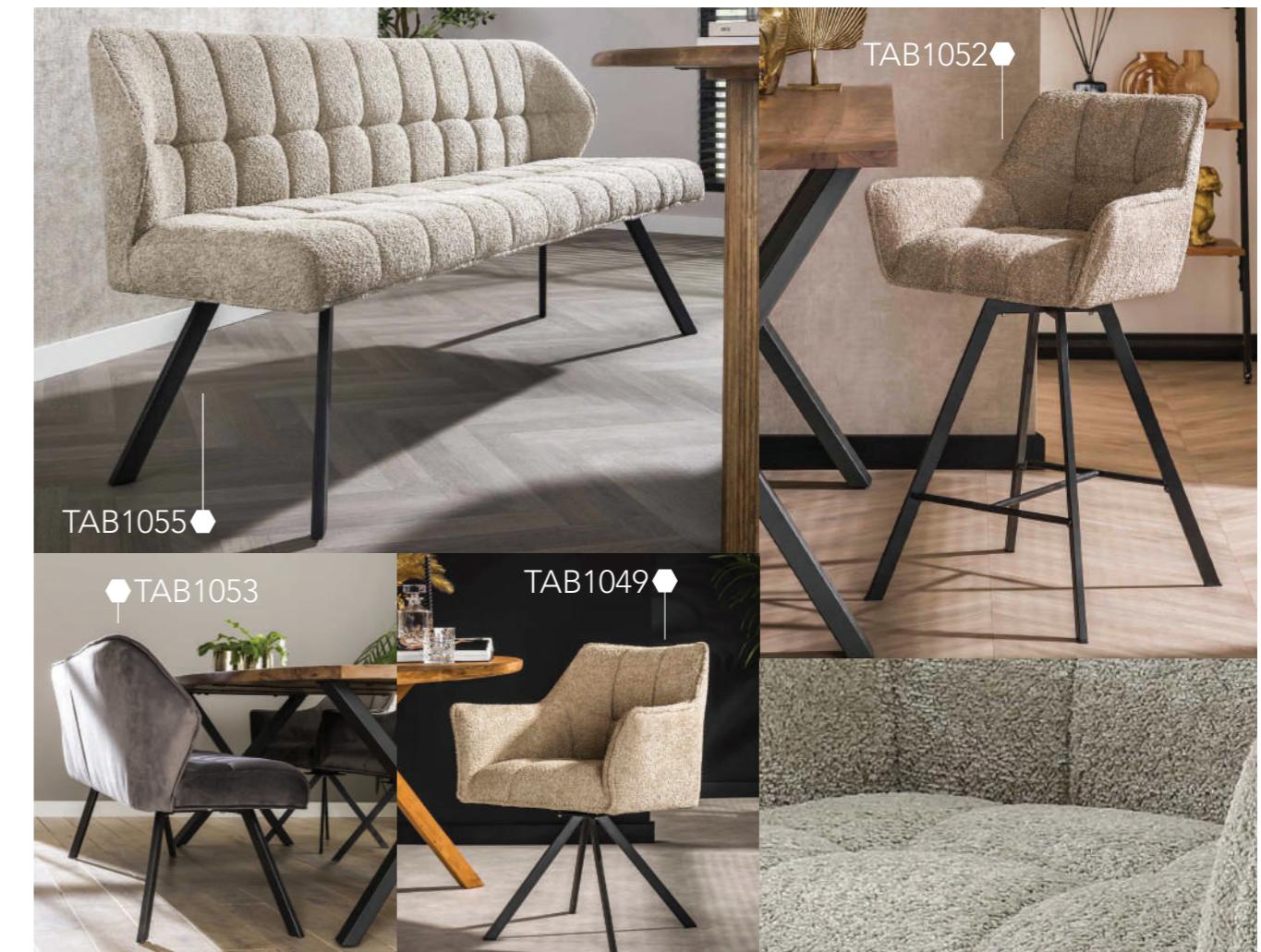
Références Fauteuils | Commande par paire

- Réf. TAB1040 Taupe
Réf. TAB1041 Ivoire
Réf. TAB1042 Argent

Habitat | Collection Capiton



Habitat | Collection Capiton



Description Collection Capiton

- Structure en métal noir
- Tissu velours ras ou bouclette (100% polyester)
- Assise confort et rotative
- Certification Européenne
- Garantie 2 ans

Références Tabourets

Réf. TAB1050	Anthracite
Réf. TAB1051	Camel
Réf. TAB1052	Sable

Références Fauteuil

Réf. TAB1047	Anthracite
Réf. TAB1048	Camel
Réf. TAB1049	Sable

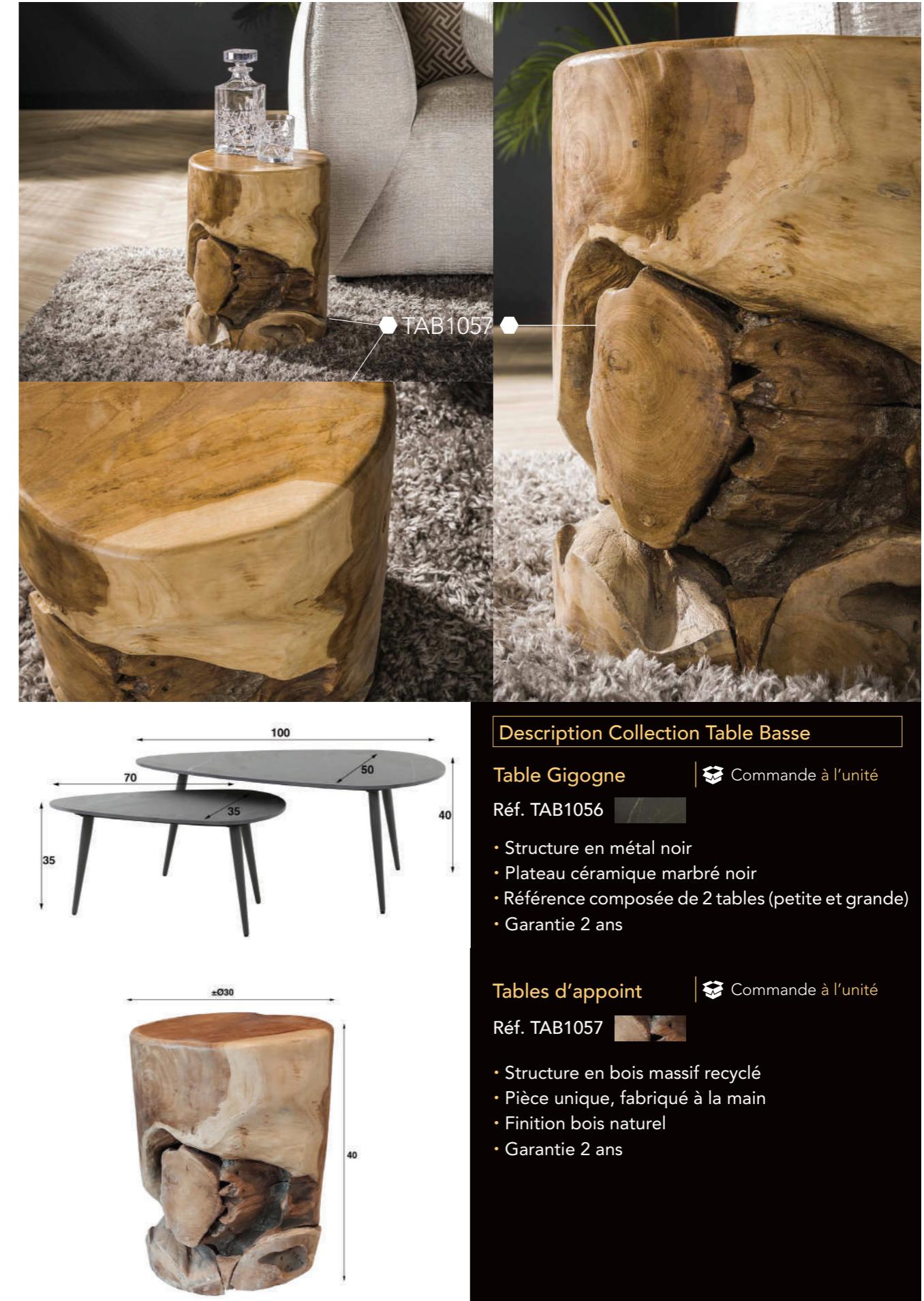
Références Bancs

Réf. TAB1053	Anthracite
Réf. TAB1054	Camel
Réf. TAB1055	Sable

Habitat | Collection Table Basse



Habitat | Collection Table Basse

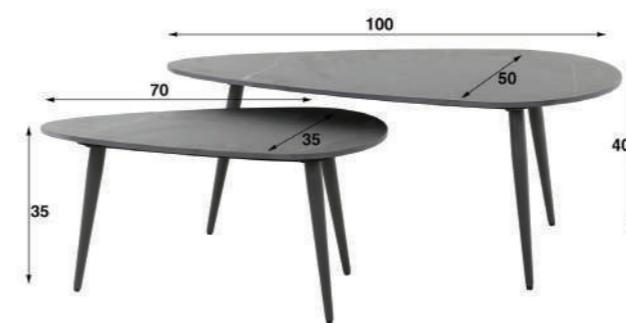


Description Collection Table Basse

Table Gigogne

Commande à l'unité

Réf. TAB1056



- Structure en métal noir
- Plateau céramique marbré noir
- Référence composée de 2 tables (petite et grande)
- Garantie 2 ans

Tables d'appoint

Commande à l'unité

Réf. TAB1057



- Structure en bois massif recyclé
- Pièce unique, fabriqué à la main
- Finition bois naturel
- Garantie 2 ans

Tarif luminaire et habitat 2025

LUM1117 . Suspension

p.06

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre fumé	232,50 €	279,00 €	0,58 €

LUM1118 . Suspension

p.12

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre 3 couleurs (or, cuivre, chromé)	320,83 €	385,00 €	0,58 €

LUM1119 . Suspension

p.10

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Métal finition charbon	415,83 €	499,00 €	2,11 €

LUM1120 . Suspension

p.09

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Métal finition charbon	215,83 €	259,00 €	0,58 €

LUM1121 . Suspension

p.08

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Métal noir	332,50 €	399,00 €	0,58 €

LUM1122 . Suspension

p.07

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre ambré	175,00 €	210,00 €	2,11 €

LUM1123 . Suspension

p.11

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre ambré	157,50 €	189,00 €	0,30 €

LUM1124 . Suspension

p.11

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre fumé	157,50 €	189,00 €	0,30 €

LUM1125 . Suspension

p.11

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre cuivré	157,50 €	189,00 €	0,30 €

LUM2026 . Lampadaire

p.13

Finitions	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre 3 couleurs (or, cuivre, chromé)	266,67 €	320,00 €	2,11 €

TAB1036 . Tabouret

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Taupe	154,17 €	185,00 €	1,82 €

TAB1037 . Tabouret

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Ivoire	154,17 €	185,00 €	1,82 €

TAB1038 . Chaise

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Taupe	132,50 €	159,00 €	1,82 €

TAB1039 . Chaise

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Ivoire	132,50 €	159,00 €	1,82 €

TAB1040 . Fauteuil

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Taupe	187,50 €	225,00 €	2,63 €

TAB1041 . Fauteuil

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Ivoire	187,50 €	225,00 €	2,63 €

TAB1042 . Fauteuil

p.17

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Argent	187,50 €	225,00 €	2,63 €

TAB1047 . Fauteuil

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Anthracite	316,67 €	380,00 €	3,88 €

TAB1048 . Fauteuil

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Camel	316,67 €	380,00 €	3,88 €

TAB1049 . Fauteuil

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise boulette Sable	316,67 €	380,00 €	3,88 €

TAB1050 . Tabouret

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Anthracite	316,67 €	380,00 €	2,63 €

TAB1051 . Tabouret

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Camel	316,67 €	380,00 €	2,63 €

TAB1052 . Tabouret

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise boulette Sable	316,67 €	380,00 €	2,63 €

TAB1058 . Tabouret

p.15

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise PU noir	157,50 €	189,00 €	1,82 €

TAB1059 . Tabouret

p.15

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise PU brun	157,50 €	189,00 €	1,82 €

TAB1053 . Banc

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Anthracite	829,17 €	995,00 €	8,52 €

TAB1054 . Banc

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise velours Camel	829,17 €	995,00 €	8,52 €

TAB1055 . Banc

p.19

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Assise boulette Sable	829,17 €	995,00 €	8,52 €

TAB1056 . Table basse

p.21

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Pied noir / Céramique marbré Noir	315,83 €	379,00 €	3,79 €

TAB1057 . Table d'appoint

p.21

Piètement	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Bois massif recyclé	154,17 €	185,00 €	3,79 €

AMP1014 . Ampoule Led

p.22

Couleur	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre ambré	11,25 €	13,50 €	0,29 €

AMP1015 . Ampoule Led

p.22

Couleur	PPUHT	PPUTTC	Éco part.TTC
Verre ambré	15,75 €	18,90 €	0,29 €

AMP1016 . Ampoule Led

p.22

<tr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente ("CGV") s'appliquent à toute commande passée par des clients (revendeurs et particuliers/consommateurs, ci-après les "Clients") à la société INTERBAT. Les CGV, complétées par la Charte de protection des données personnelles, et le cas échéant de conditions particulières, constituent le Contrat entre INTERBAT et les Clients.

Article 1 - Commandes :

Passation des commandes - Les commandes sont adressées à INTERBAT par tout moyen accepté par elle. Les commandes sont soumises à confirmation expresse d'INTERBAT, notamment concernant l'ouverture de compte pro pour les nouveaux revendeurs, les produits commandés, leur disponibilité, les prix et les conditions de livraison. Toute commande confirmée par INTERBAT est réputée ferme et définitive.

Acceptation des CGV - Toute commande implique de la part du Client l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Aucune clause portée sur les bons de commande, emails ou correspondances des Clients ne peut y déroger, sauf stipulation contraire exprès figurant dans des conditions particulières signées des deux parties. Les offres faites par nos équipes de vente nous engagent, sous réserve d'avoir été confirmées par écrit par INTERBAT.

Annulations ou modifications de commande - Toute commande peut être annulée ou modifiée avant expédition, à l'exception des commandes spécifiques qui sont fermes. Les commandes ne pourront être annulées ou modifiées après avoir été expédiées au Client.

Article 2 - Prix :

Les prix affichés sont exprimés en prix public hors taxe et toutes taxes comprises, incluant la TVA au taux en vigueur. Ces prix s'entendent sur la base des tarifs en vigueur à la date de la commande. Ils peuvent être soumis à des conditions ou à une durée de validité limitée.

En cas de modification des tarifs, les produits seront facturés au Client aux prix en vigueur au jour de la commande, sous réserve de la confirmation de l'accord du Client sur ces nouveaux tarifs. En cas de refus du Client, la commande sera réputée annulée.

Article 3 - Livraison :

Délais de livraison - Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Tout retard de livraison supérieur à trente (30) jours (ou quatre-vingt-dix (90) jours en cas de force majeure impactant INTERBAT ou l'un de nos fournisseurs) pourra entraîner l'annulation de la commande par le Client.

Françco de port - Pour toutes commandes supérieures ou égales à 230 € net HT et hors frais (produits sanitaires), ou 300€ net HT et hors frais (autres familles de produits), les produits sont livrables franco de port, au lieu convenu dans la commande. Pour les commandes inférieures à ces montants, les frais de port dépendent du volume du produit et seront précisés sur la confirmation de commande.

Transfert des risques - Revendeurs : les produits voyagent aux risques et périls du Client-revendeur, même en cas de vente franco de port. Le transfert des risques a lieu à la mise des produits à disposition du Client-revendeur dans le dépôt d'INTERBAT. Consommateurs : conformément à l'article L.216-4 du code de la consommation, le transfert des risques (perte, endommagement) a lieu au moment où le consommateur ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur désigné par INTERBAT, prend physiquement possession des produits. Le Client s'engage à vérifier l'état des produits devant le livreur et à émettre des réserves précises et caractérisées sans faire état à l'emballage, même si celui-ci est en bon état. En cas

de litige, il appartient au destinataire d'informer INTERBAT par téléphone, fax ou email dans les plus brefs délais, et d'émettre toutes contestations nécessaires par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur sous les 48 heures qui suivent la livraison des produits, avec un double adressé à la société INTERBAT.

Livraison - La livraison des produits est réputée effectuée, conformément aux modalités figurant dans la commande, soit par remise directe au Client, par avis de mise à disposition au Client, par remise des produits à un transporteur désigné par INTERBAT ou par le Client, ou pour les consommateurs, lorsque le Client prend physiquement possession des produits.

Article 4 - Réserve de propriété :

Conformément aux dispositions des articles 2367 et suivants du code civil, les produits restent la propriété d'INTERBAT jusqu'à leur complet paiement par le Client.

Dès réception des produits, le Client-revendeur s'engage expressément à prendre à ses frais toutes dispositions utiles pour permettre l'identification des stocks de produits. En cas de sommes restant impayées à leur échéance, le Client-revendeur s'interdit de continuer à vendre les produits dont la propriété est réservée à INTERBAT, qui pourra en exiger la restitution, outre les stipulations relatives aux retards de paiement (art. 7). A défaut d'identification des produits, et en cas de mise en œuvre de la réserve de propriété par INTERBAT, le Client-revendeur s'engage à remettre à INTERBAT des produits de même nature, de même type et de même marque que ceux restés impayés.

Article 5 - Retours de produits :

Aucun retour de produits ne sera accepté par INTERBAT s'il n'a fait l'objet d'un protocole de retour avec accord préalable d'INTERBAT. Tout retour de produits est effectué aux frais et risques et périls du Client, dans leur emballage d'origine, intact et complet. Les retours demandés par le Client en raison d'une erreur de sa part seront effectués après accord écrit d'INTERBAT. En outre, une décote de 30% sera appliquée sur le prix du produit retourné.

Article 6 - Facturation et Paiement :

Les factures sont payables au siège de la société INTERBAT. Toutes les factures sont payables à trente jours fin de mois par LCR Directe banque, ou virement bancaire. Les règlements prévus par virement bénéficient d'un escompte de 0,6% si le paiement est effectué sous 8 jours date de facture.

En cas de changement de situation financière du Client, INTERBAT se réserve le droit de demander un paiement comptant à la commande.

Pour toute commande spécifique (produits hors catalogue), INTERBAT se réserve le droit de demander le versement d'un acompte de 50% de la commande, ou tout autre montant tel qu'agréé expressément par INTERBAT.

Article 7 - Retards de paiement et Intérêts de retard :

INTERBAT se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours et de refuser toute nouvelle commande en cas de retard de paiement, sans préjudice de toutes autres voies de recours.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-10 II du code de commerce, tout montant non réglé par le reveneur à l'échéance donnera lieu, de plein droit, au paiement d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

de 40€ par facture. Ce taux sera déterminé et calculé sur une base journalière depuis la date d'échéance jusqu'à la date effective du paiement. Au cas où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, INTERBAT se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justification. En outre, INTERBAT se réserve le droit de suspendre l'exécution de toute nouvelle commande du revendeur au parfait paiement de toutes les factures arrivées à échéance.

Article 8 - Conditions de garantie :

Garanties légales - Vices cachés : la garantie légale contre les vices cachés est applicable conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du code civil. Conformité : la garantie légale de conformité est applicable directement entre INTERBAT et les consommateurs conformément aux dispositions des articles L.217-4 et suivants du code de la consommation, à l'exception des éléments relevant de la responsabilité d'INTERBAT en qualité de revendeur, tels que l'emballage, les déclarations faites par INTERBAT notamment dans la description des produits, la publicité ou l'étiquetage et les caractéristiques définies d'un commun accord par INTERBAT et le consommateur, ou lorsque le consommateur a porté à la connaissance d'INTERBAT un usage spécial, accepté par cette dernière (art. L.217-5). Les bris ou détériorations résultant des conditions de transport, de stockage ou d'un usage non adapté des produits sont exclus de la présente garantie. Garantie contractuelle - La garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais, dédommages ou indemnités. La durée de la garantie contractuelle est mentionnée dans notre catalogue.

Exclusions de garantie - Sont exclus de la garantie contractuelle : les bris ou détériorations résultant d'un usage pour lequel le produit n'a pas été conçu ; le non-respect des conseils d'entretien, une mauvaise installation et les dommages créés par l'usure normale des pièces ainsi que ceux engendrés par les eaux calcaires ou les matières véhiculées par l'eau (sable, limaille, etc.) ; les frais de main d'œuvre et de déplacement éventuels, tous autres frais, dédommages ou indemnités ; pour les Clients-revendeurs, tous dommages survenus pendant le transport.

Disponibilité des pièces détachées - Conformément à l'article L.111-4 du code de la consommation, la disponibilité des pièces détachées nécessaires au maintien en fonctionnement des produits est garantie pendant la durée indiquée au catalogue, à compter de la date de facturation du produit au Client.

Article 9 - Catalogue, Photos, Modèles et Schémas :

Propriété intellectuelle - Le catalogue INTERBAT, les descriptions des produits, fiches techniques, photos et autres éléments communiqués par INTERBAT sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et restent la propriété d'INTERBAT ou de leurs ayants-droits. Les revendeurs peuvent distribuer le catalogue INTERBAT mais ne peuvent ni le reproduire ni le traduire.

Modifications et erreurs - INTERBAT se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications des caractéristiques et modèles contenus dans le catalogue, sans avis préalable. Les éventuelles erreurs de typographie, de photographies, d'impression ou d'utilisation ne peuvent engager la société INTERBAT. Toutes les pièces présentées en photographie s'entendent sans accessoires ni robinetterie, sauf indication contraire. Les photographies du catalogue ne sont pas contractuelles.

Article 10 - Recyclage :

En application de l'article L.541-10-1 5° et 10° du code de l'en-

vironnement, INTERBAT adhère aux organismes de recyclage Ecomaison, registre national des metteurs sur le marché de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sous le numéro FR303430_04TFKR et Ecologic (numéro M1116).

Article 11 - Force majeure :

En cas de force majeure, les obligations de la société INTERBAT seront suspendues pendant la durée de l'événement. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les événements irrésistibles et imprévisibles tels que la guerre, l'émeute, les épidémies, les incendies et inondations, les intempéries chez nous ou chez nos fournisseurs, toutes pannes informatiques, du réseau internet ou des télécommunications, ainsi que les cas retenus par la jurisprudence.

Article 12 - Loi applicable et juridiction :

Le présent Contrat est soumis à la loi française. Conformément aux dispositions des articles L.612-1 et suivants du code de la consommation concernant la médiation des litiges de consommation, le Client-consommateur a le droit d'avoir recours à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la société INTERBAT. La société INTERBAT adhère au service de médiation proposé par Atlantique Médiation CONSO (<http://consommation.atlantique-mediation.org/>). Le consommateur peut également inscrire son litige sur la plateforme de résolution des litiges proposée par la Commission européenne, à <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>. La Commission transférera ensuite la plainte du consommateur aux médiateurs nationaux compétents.

Le service de médiation peut être saisi par le consommateur sous les réserves suivantes : le consommateur doit avoir tenté, au préalable, de résoudre le litige directement auprès de la société INTERBAT; la demande ne doit pas être manifestement infondée ou abusive ; le litige ne doit pas avoir été précédemment examiné ou être en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ; le consommateur ne doit pas avoir introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de la société INTERBAT; le litige entre dans le champ de compétence du médiateur.

TOUT LITIGE AVEC DES REVENDEURS RELATIF A L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RESILIATION DU PRESENT CONTRAT, ET NE POUVANT ETRE RESOLU A L'AMIABLE, SERA SOUMIS A LA JURIDICTION EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS AUQUEL LES PARTIES FONT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION DE COMPETENCE, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS, EN REFERE, APPEL EN GARANTIE OU PAR REQUETE.

CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La présente Charte de protection des données personnelles (la "Charte") fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente INTERBAT (CGV). Elle s'applique aux clients (revendeurs et particuliers) dont les collaborateurs des revendeurs intervenant dans la passation et l'exécution des commandes de produits Interbat (les "Clients").

Les termes « données à caractère personnel », « responsable du traitement », « traitement », « finalité » et tous autres termes ou notions définis au RGPD et/ou dans la loi Informatique et Libertés ont le sens tel que défini dans le règlement ou la loi